



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Birmanie

Question au Gouvernement n° 1430

Texte de la question

PROCÈS DE L'OPPOSANTE AUNG SAN SUU KYI EN BIRMANIE

M. le président. La parole est à Mme Martine Aurillac, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
Mme Martine Aurillac. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Assignée à résidence et maintenue en isolement depuis 2003, Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, a été transférée en prison au nord de Rangoon le 14 mai dernier. Elle a été inculpée après la bien mystérieuse intrusion d'un Américain dans sa maison, alors même qu'expirait, le 27 mai...

M. le président. Pardon de vous interrompre, madame Aurillac.

Chers collègues socialistes, pourriez-vous avoir la correction de quitter l'hémicycle en silence ? Monsieur Montebourg, s'il vous plaît.

M. Arnaud Montebourg. Je ne quittais pas l'hémicycle, monsieur le président, je ne faisais que changer de place ! *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. Madame Aurillac, veuillez poursuivre.

Mme Martine Aurillac. Cette inculpation, disais-je, est intervenue alors qu'expirait, le 27 mai, l'assignation à résidence de cette femme aussi courageuse que charismatique, emblème de l'opposition à la junte birmane. Sous la pression de la France et de ses alliés occidentaux, la junte avait consenti à ouvrir, pendant une journée, les portes de ce procès scandaleux à trente diplomates et dix journalistes, parmi lesquels des Thaïlandais et des Russes.

Dès votre prise de fonctions, madame la secrétaire d'État, vous vous êtes tout particulièrement impliquée pour la libération d'Aung San Suu Kyi, et votre soutien s'est encore manifesté lors du sommet de l'ASEM - *Asia-Europe Meeting* - et de l'ASEAN - *Association of Southeast Asian Nations* -, où vous représentiez notre pays.

Le procès n'est toujours pas terminé. Que pouvez-vous nous dire sur les résultats déjà obtenus, alors que, jusqu'à présent, ni les sanctions, ni la main tendue ne semblent avoir eu le moindre effet sur ce régime qui, selon l'ONU, détient plusieurs milliers de prisonniers politiques ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme*. Comme vous venez de l'indiquer, madame la députée... *(Plusieurs députés du groupe de l'UMP se lèvent et quittent l'hémicycle. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. Mes chers collègues, merci de rester jusqu'à la fin de la séance, ou de sortir en silence. *(M. le ministre du travail se lève de son banc et quitte l'hémicycle à son tour. - Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Madame la secrétaire d'État, veuillez poursuivre.

M. Jean Glavany. Il y a deux poids, deux mesures !

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. Comme vous venez de l'indiquer, madame Aurillac, Mme Aung San Suu Kyi est victime d'un procès politique indigne, auquel, sur mes instructions, l'ambassadeur de France a assisté. Il me faudrait plus de deux minutes pour évoquer toutes les initiatives que nous avons prises ; mais sachez que,

depuis deux ans, nous ne cessons d'appeler à la libération inconditionnelle et immédiate d'Aung San Suu Kyi, ainsi que de tous les autres prisonniers politique de Birmanie, et ce afin d'engager une véritable réconciliation nationale pour les élections de 2010.

La France est mobilisée à tous les niveaux ; l'Union européenne, qui a mis en place des sanctions politiques et économiques depuis plusieurs années, est prête à tirer toutes les conséquences du verdict qui sera rendu. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a, sur notre initiative, exprimé le 23 mai dernier sa préoccupation à propos de la détention d'Aung San Suu Kyi. À plusieurs reprises, depuis plusieurs mois, l'ONU a dépêché un émissaire spécial auprès de la " dame de Rangoon ".

À la fin du mois de mai, lors des réunions interministérielles de l'ASEM et de l'ASEAN, j'ai, au nom de la France, interpellé le représentant birman, et écrit aux ministres des affaires étrangères de la plupart des pays asiatiques. Nous savons en effet que, compte tenu des relations de la Birmanie avec ses voisins, c'est là que réside la clé du problème. Quant au Président de la République, il a lui-même demandé, le 11 juin dernier, à s'entretenir directement avec Aung San Suu Kyi au téléphone. Cette demande a été rejetée par la junte.

Dans deux jours, mesdames et messieurs les députés, Aung San Suu Kyi fêtera ses soixante-quatre ans en prison. Elle aura passé treize années de sa vie en résidence surveillée, treize années indignes et cruelles.

M. le président. Merci, madame la secrétaire d'État.

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. Nous ne l'abandonnerons pas ; elle-même nous demande, depuis sa prison, de garder espoir. Je suis convaincue que, en tant que représentants de la nation, vous êtes solidaires de son combat. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1430

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2009